

PAS DE FOURMI MAGNUM CHEZ MOI !

La fourmi « *Tapinoma magnum* » est un insecte exotique envahissant issu de la zone méditerranéenne qui se répand dans nos régions.

Ses colonies s'implantent via les transports de plantes méditerranéennes de jardinerie (oliviers, palmiers, citronniers, figuiers, etc.) et de terres déjà colonisées (travaux de jardinage, chantiers, etc.).



1. EVITER SON IMPLANTATION



Surveiller les pots, en particulier ceux qui viennent d'être achetés

2. SIGNALER CHAQUE CAS

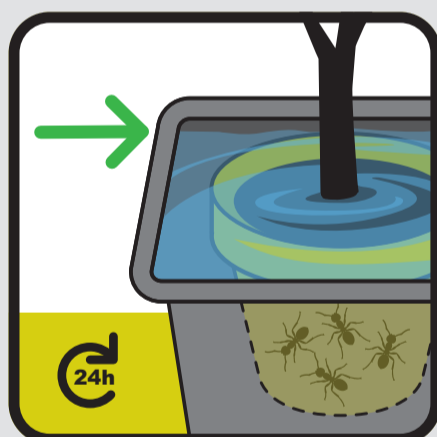


En cas de présence contacter : cet-cge@etat.ge.ch

3. AGIR POUR RÉDUIRE LES NUISANCES



Inonder les amas terreux de la colonie à l'eau chaude (60-70°C) entre avril et juin ou en septembre



Plonger 24h les pots colonisés dans des bassines d'eau (recouvrir la terre)



Ne jamais utiliser d'insecticides (sauf appâts à l'intérieur) : ils sont inefficaces et contre-productifs



Protéger les arbres avec des bandes de glu (disponibles en jardinerie)

Comment la reconnaître?

C'est une petite espèce noire et luisante, avec des fourmis présentant des tailles différentes (entre 2 et 4 mm).



- Écrasée, elle émet une odeur de beurre rance.
- Elle vit dans les espaces urbanisés (fissures des murs ou trottoirs, sous des dalles, pavés, etc.) où elle forme de petits dômes de sable/terre.
- Ses colonies rassemblent des milliers, voire des millions, d'insectes.

Pourquoi agir?

Cette fourmi non indigène n'est pas un danger direct pour l'être humain, mais elle :

- Entraîne une gêne réelle car elle vit en grande colonie et mord de façon désagréable.
- Provoque des dégâts pour les cultures car elle renforce la présence de pucerons.
- Élimine les fourmis locales.
- Perturbe la gestion des déchets.
- Creuse et peut endommager les infrastructures (dalles, chaufferies, gaines électriques avec risque de courts-circuits, etc.).



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

Pour tout savoir :

www.ge.ch/c/fourmi

